**FOIRE AUX PUCES 15 août**

Comité des fêtes de La Chapelle-Urée

Bonjour, veuillez trouver ci-joint notre bulletin d’inscription pour la **Foire aux Puces du 15/08/2025**, ainsi que le Feuillet Préfectoral qui est à remplir & à rendre uniquement le jour de la Fête.

Afin de faciliter l’enregistrement des inscriptions, nous mettons à votre disposition une adresse mail pour nous envoyer votre inscription. Nous pourrons ainsi vous confirmer celle-ci par retour d’un accusé de réception. Cela nous permettra également l’année prochaine, de vous envoyer votre fiche d’inscription à la place de ce courrier.

Nous vous invitons donc à nous retourner votre inscription à l’adresse [**cdf.chapelle.uree@hotmail.fr**](mailto:cdf.chapelle.uree@hotmail.fr).

Pour cette 42éme édition :

**Le montant de l’inscription pour les exposants cette année, est fixé à 2 euros du mètre linéaire, 5 mètres minimum par inscription. (Entrée Visiteurs Gratuite).**

**Les réservations devront être effectuées avant le 31/07/2025, dans la mesure du possible.**

**Le règlement de l’inscription cette année s’effectuera le jour de la fête le 15/08/2025. Nous passerons prendre les règlements dans les allées, une fois les exposants installés.**

L’Adresse du site de l’organisation de la fête est :  **Les Valettes 50370 la Chapelle Urée.**

REGLEMENT

1. Pour des raisons de sécurité sur la route et pour améliorer la qualité de votre accueil (temps d’attente avant l’entrée dans le champ), nous limitons le nombre de places à 500.
2. **Il n’y aura pas d’emplacement réservé dans le champ, principe du premier arrivé, premier servi**.
3. Afin d’améliorer et de faciliter l’accueil des exposants & pour un gain de temps, le formulaire préfectoral devra être rempli **avant votre arrivée, il sera à nous remettre lors de notre passage à votre stand pour le règlement une fois installé.**
4. **LES INSCRIPTIONS DOIVENT ETRE DE PREFERENCET EFFECTUEES AVANT LE 31/07/2025.**
5. **LE REGLEMENT SERA À EFFECTUER QUE LE JOUR DE LA FOIRE, Nous passerons dans les Allées récupérer l’argent**
6. Les exposants pourront aménager & ouvrir leurs stands à partir de 7 heures aux visiteurs. (Placement à partir de 6 h 00).
7. Les exposants ne devront en aucun cas fermer les issues de secours prévues sur le parcours d’exposition, afin de permettre aux véhicules d’urgence d’y circuler (pompiers, gendarmerie, ambulances…)
8. **Aucune sortie ne sera autorisée avant que tous les exposants ne soient entrés dans le champ (à partir de 8 h 30)**.
9. **La Foire aux Puces est refusée aux exposants en alimentaire**.
10. Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie. (Prévoir un crochet d’attelage accessible en cas de pluie)
11. **Tous les stands devront être laissés en état de propreté en fin de journée**.
12. Pour les Patentés : Fournir obligatoirement lors de l’inscription une photocopie de l’extrait K bis en même temps que ce feuillet

**11**. Merci de respecter les **bénévoles** du Comité des Fêtes à votre arrivée.

**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….**

**A RETOURNER PAR MAIL OU PAR COURRIER OBLIGATOIREMENT AVANT LE 31 JUILLET A :**

**Mr MICHEL Stéphane - Comité des Fêtes de La Chapelle-Urée - La Haute Voie - 50370 LA CHAPELLE-UREE**

**Ou** [**cdf.chapelle.uree@hotmail.fr**](mailto:cdf.chapelle.uree@hotmail.fr)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

**Longueur Emplacement Demandé en Mètres :**

**Montant de la Réservation avant le 31/07/2025\* : Mètres X 2 €uros soit €uros \*\*\***

\* Montant de la réservation 10 €uros pour un emplacement minimum de 5 mètres, plus 2 euros par mètre supplémentaire.

\*\*\* Libellé du chèque à l’ordre du Comité des Fêtes de la Chapelle Urée, **à payer seulement le 15/08/2025.**

**FORMULAIRE PREFECTORAL + ATTESTATION sur L’HONNEUR**

**A FOURNIR UNIQUEMENT, le jour de la Foire lors de notre passage à votre stand**

**(Ne pas l’envoyer par courrier ou par mail, il vous sera redemandé) Merci de le remplir à l’avance**

***Je Soussigné(e), PERSONNE PHYSIQUE – PARTICULIERS***

NOM : Prénom :

Adresse :

C.P : Ville :

Adresse Email :

N° d’immatriculation du véhicule :

Pièce d’identité (*Carte d’identité, Permis de conduire ou Passeport)*: N° Délivré par : Date et lieu de délivrance :

***Déclare sur l’honneur :***

□ Particulier participant non professionnel à la vente au déballage

□ Vendre que des Objets personnels & usagés (Article L 310-2 R 310-8 R 310-9 du Code du Commerce)

□ N’Avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile. (Article R321-9 du Code Pénal)

***Fait à La Chapelle Urée le 15 Aout 2025***

***Signature***

***------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------***

***Je Soussigné(e), PERSONNE MORALE – PROFESSIONNELS (joindre Extrait K-Bis)***

NOM : Prénom :

Représentant la Société (Raison Sociale)

N° de Registre du Commerce/ des Métiers :

Adresse :

C.P : Ville :

Adresse Email :

N° d’immatriculation du véhicule :

Pièce d’identité (*Carte d’identité, Permis de conduire ou Passeport)* : N° Délivré par : Date et lieu de délivrance :

***Déclare sur l’honneur :***

□ Être soumis au régime de l’article L 310-2 du Code du Commerce

□ Tenir un registre d’inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 331-7 du Code Pénal)

***Fait à La Chapelle Urée le 15 Aout 2025***

***Signature***